

Conseil municipal - Séance du 4 septembre 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne sur le site internet le 06 septembre 2023

2023.09.01	Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2023
2023.09.02	Ressources humaines – Indemnité frais de repas
2023.09.03	Ressources humaines – Suppression, créations et modifications de postes
2023.09.04	Demande d'admission en non-valeur
2023.09.05	Maison de santé – Décision modificative n°1
2023.09.06	Maison de santé – Restitution caution à Madame Biajoux
2023.09.07	Ouverture d'une ligne de trésorerie
2023.09.08	Participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des établissements scolaires publics – Coût moyen par élève
2023.09.09	Participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des établissements scolaires publics – Dispositions spéciales pour Mont-de-Vougney
2023.09.10	Participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des établissements scolaires publics – Dispositions spéciales pour Mancenans-Lizerne
2023.09.11	Reversement à Saint-Joseph pour les enfants de Maîche et Mancenans-Lizerne scolarisés dans cet établissement
2023.09.12	PNR du Doubs Horloger – Forêt pédagogique
2023.09.13	Établissement public foncier – Convention de mise à disposition – Remise des clés et entretien – Immeuble 17 rue Montalembert
2023.09.14	Bibliothèque municipale Louis-Pergaud – Rapport d'activité 2022

Maîche, le 5 septembre 2023

Régis LIGIER,
Maire de Maîche

